



La Ville de Saint-Flour recrute : Responsable des Affaires Scolaires et des services de restauration (h/f), Fonctionnaire ou Contractuel à temps complet

Ville de 7 127 habitants – Sous-Préfecture du Cantal

- Fonction d'encadrement de :
3 référents(es) et une vingtaine d'agents des écoles et du service administratif
2 cuisiniers en chef et dix agents de l'équipe de restauration
- Pilotage économique et financier du service
- Gestion des plannings et suivi des dossiers RH et des formations réglementaires
- Participer aux projets du service et travailler sur la dématérialisation des démarches
- Chargé de la mise en œuvre de la politique éducative de la commune au sein des trois groupes scolaires publics communaux, l'agent doit assurer la mise en adéquation de l'offre d'accueil périscolaire (restauration scolaire, A.L.S.H. périscolaire) aux besoins des familles, au regard des moyens humains et financiers de la collectivité
- Coordination sur l'animation de la démarche Ctg,
- Supervision et suivi des marchés publics
- Gestion du patrimoine et mobilier
- Suivi des demandes des Conseils d'école
- Communication avec les familles
- Veiller à la continuité du service au public,
- Tenue de la régie de recettes des cantines (facturation, relance des factures, prélèvement, recouvrement, encaissement).
- Superviser la production d'environ 120 000 repas par an et les conventions avec les partenaires
- Se tenir informé des derniers protocoles sanitaires et les mettre en place, garantir la conformité sanitaire des services

CAT B Technicien territorial ou animateur territorial

Temps complet

Savoir être : Rigueur, sens de l'organisation, discrétion, à l'écoute, objectif, directif/leader, calme

Renseignements auprès de Madame LOMBARD : 04.71.60.61.20

Poste à pourvoir en novembre

Adresser lettre + CV à :
Monsieur le Maire
Service des Ressources Humaines
Hôtel de Ville – 1, Place d'Armes – BP 36
15102 SAINT-FLOUR Cedex
Ou par mail : personnel@saint-flour.fr